

Quand le mouvement sportif investit les maisons sport-santé

ACTIVITÉS

En début d'année, les ministères des sports et de la santé ont dévoilé les 138 premières maisons sport-santé de France. Un label qui intéresse le mouvement sportif, tout particulièrement dans le Var et les Bouches-du-Rhône.

Il devait y en avoir une par département, elles seront finalement 500 : les maisons sport-santé vont fleurir en France d'ici l'horizon 2022. Les 138 premières ayant été labellisées cet hiver. L'appel à projets pour faire partie de la seconde vague est en cours.

Ces « MSS » portent à la fois bien et mal leur nom. Il est évidemment question de sport et de santé, « deux mondes qui ne se connaissent pas trop au départ » se souvient Arnaud Gebleux, directeur du comité départemental des offices municipaux des sports (Cdoms) des Bouches-du-Rhône. Le Cdoms 13 a fait du sport-santé son cheval de bataille depuis 2003. Dix-sept ans plus tard, « c'est devenu une thématique importante, tout le monde y va. C'est la mode maintenant ».

Six MSS de la région soutenues par le Cros

En revanche, il ne faut pas imaginer les MSS comme des maisons « avec un toit, des portes et des fenêtres », poursuit M. Gebleux. Le label peut être donné à des structures itinérantes, des plateformes internet ou dispositif numérique, des structures portées par des collectivités, des centres hospitaliers ou réseaux de santé, des établissements publics, des sociétés ou salles de sport privées, et à des associations sportives.

C'est pourquoi le mouvement sportif, qui possède déjà



Une séance de sport-santé ou plutôt d'activités physiques adaptées à un public de seniors dirigée par Béatrice Bouraoui à Toulon. Cap sport-santé 83, une marque du Cdos Var, a été labellisé maison sport-santé en début d'année. PHOTO G.B.

un savoir-faire en la matière, s'y est intéressé. « Il doit retrouver toute sa place dans le système régional de santé », clame Hervé Liberman, le président du comité régional olympique et sportif (Cros) Sud. Son vice-président en charge de la santé, Christian Guibert, n'est pas peu fier d'annoncer que « sur les dix premiers sites retenus » en région, « six étaient soutenus par les Cdos [les comités départementaux] et le Cros ». « Et nous accompagnerons ceux qui voudront faire partie de la deuxième phase », renchérit M. Liberman. L'appel à projets 2020 est ouvert depuis le 2 mai et ce, jusqu'au 17 juillet.

Des actions dans les cités et dans le milieu rural

Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, les Cdos sont même directement impliqués. Le Cdos 13 puisque Provence en forme est un centre ressources

qu'il pilote avec le Cdoms 13 et d'autres plateformes (beaucoup d'OMS, mais pas que...).

La force de cette association, c'est le réseau qu'elle a bâti et qui lui permet de répondre depuis longtemps aux missions d'une maison sport-santé. Arnaud Gebleux, qui est aussi l'un des chargés de missions de la structure, explique : « Notre premier axe, c'est la promotion d'une activité pour tous dans un but de santé » afin de lutter contre un fléau souvent sous-estimé : la sédentarité. « Le second est à destination de publics particuliers » comme les seniors, les personnes atteintes de maladies chroniques (dont celles touchées par des ALD, des affections de longue durée), les personnes en situation d'obésité ou atteintes de pathologies psychiatriques.

Son originalité, c'est qu'elle est multisites, de Tarascon à Aubagne en passant par Arles,

Salon, Miramas, Istres, le pays de Martigues, Aix-en-Provence et Marseille. « On a l'avantage d'être déjà sur le terrain. On fédère, on mutualise, on maîtrise les outils ensemble. On est plus qu'un outil théorique. Or, ce qui intéresse monsieur tout le monde, c'est de savoir à qui il s'adresse pour faire de l'opérationnel. »

On retrouve ces mêmes atouts dans le Var avec Cap sport santé 83, une marque du Cdos 83, présidé par Lucienne Roques. « La maison sport-santé est un élargissement de notre dispositif qui était réservé aux ALD » et qui se concentrait sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée, rappelle-t-elle.

La MSS va elle aussi mailler une grande partie du Var, le Cdos s'étant allié à l'Ufolep 83 qui œuvre surtout dans des quartiers prioritaires de la ville (QPV) à La Seyne-sur-Mer, et à l'association Aime2S qui opérait en Dracénie, milieu plutôt

rural. « La MSS s'intéresse à tous les aspects du sport-santé : aux seniors pas forcément atteints d'ALD car le sport permet de prolonger la vie en bonne santé ; aux populations défavorisées comme le fait l'Ufolep car bien souvent elles ne vont pas chez le médecin ; et sur Draguignan, ce sera plus les zones isolées », poursuit Mme Roques.

La vision est la même du côté bucco-rhodanien : « On ne veut pas que pour des raisons sociales ou de santé, des personnes ne puissent pas avoir d'accès au sport ».

Diminuer le coût pour les pratiquants

Bien entendu, le sport-santé ne propose pas les mêmes séances que celles destinées aux champions. Les activités physiques sont adaptées et dispensées par des personnes qualifiées. Il existe une licence Staps APA (activités physiques adaptées) ou APAS (avec le S en plus pour « santé ») que possède Béatrice Bouraoui, salariée de Cap sport santé 83.

Dès lors, que gagnent Provence en forme ou Cap sport santé 83 à être labellisés ? « Ça ne change pas grand-chose pour nous en termes de développement. Mais c'est une reconnaissance et cela facilite les choses », assure Arnaud Gebleux.

Comme capter plus de financements du côté de l'Agence régionale de santé (ARS), des collectivités ou des mutuelles, principaux « sponsors » du sport-santé ? « Disons qu'il faut avoir les moyens de ses ambitions et de ses projets », répond Lucienne Roques. « Le fait d'avoir ce label va, nous l'espérons, nous permettre d'avoir plus de financements. Ce qui servira à diminuer le coût pour les pratiquants. Ce ne sera pas pour nous ! »

Gaël Biraud

provenceenforme.fr
capsportsante83.fr